

«Rendre public ce qui voulait rester caché.»

ARGOS

OHÉ, FUTURS ÉLUS DE L'EUROPE

Vous qui briguez un mandat européen, savez-vous que la France freine parfois lourdement la construction européenne et notamment ce qui concerne la libre circulation des marchandises ? Savez-vous que si les veaux, vaches, cochons, couvées, lait et grains, fruits et légumes se promènent sans encombre au sein de l'Union, les intrants ne peuvent voyager aussi tranquillement ? Savez-vous que le 29 avril, un vétérinaire espagnol, Ernetza Azanza, a été convoqué devant la Chambre régionale de discipline du Conseil de l'ordre des vétérinaires de la région Aquitaine pour avoir visité un élevage et rédigé des ordonnances pour que le responsable d'un gaec puisse s'approvisionner en médicaments vétérinaires au magasin Landizoo à Dancharia en Espagne ? Savez-vous qu'il a fallu que la Commission européenne somme la France, par avis motivé du 6 mai 2008, qu'elle reconnaisse enfin le diplôme vétérinaire espagnol ? Savez-vous que cet ordre, créé comme les autres ordres sous Pétain, prétend que l'importation de médicaments vétérinaires espagnols relève de l'anarchie ? A propos du commerce transfrontalier, le Conseil national de l'ordre des vétérinaires écrivait dans son organe de communication (Presse Contacts de juin 2005) : « ces dérives sont gravissimes car il en va de la santé publique et animale ainsi que de la sécurité alimentaire ». En fait, ne faut-il pas voir là une peur, certes légitime, de perte de santé et sécurité financière des vétérinaires qui vivent à 70 % de la vente de ces produits (cf rapport du sénateur Guené décembre 2008) ? Toutefois, estimez-vous cohérent que le même litre d'antibiotique enrofloxacin soit vendu entre 17 et

18 euros en Espagne contre... 220 à 280 euros à l'éleveur français !

S'il est encore une fois bien légitime que le Conseil de l'ordre fasse du lobbying pour se protéger, celui-ci verse dans un corporatisme plus qu'indécent. De même, savez-vous que les services de l'Etat, Direction des services vétérinaires en tête, suivent aveuglément les vétérinaires pour faire obstruction à l'Europe ? Il est vrai que les vétérinaires sont très présents au ministère de l'agriculture, au sommet de presque tous les services. Tout de même, savez-vous que l'actuel ministre de l'agriculture prétend avoir répondu le 19 décembre 2008 à la Commission, celle-ci lui ayant envoyé une lettre de mise en demeure le 17 octobre 2008 pour que soient rendues possible les importations parallèles de médicaments vétérinaires. D'après l'association Audace, au cœur de cette affaire comme tonique défenseur du vétérinaire espagnol au nom de l'intérêt général, la Commission affirme n'avoir pas reçu de communication du ministre de l'agriculture ! Voilà donc comment celui qui est tête de liste UMP fait dans le mensonge d'Etat au détriment de la construction européenne.

Et vous, futur élu de partis de droite, du centre et de gauche, proposez-vous que l'Union européenne soit enfin harmonisée pour les agriculteurs comme pour l'ensemble des citoyens ?

Vous n'êtes pas sans ignorer que le taux de participation va certainement être très faible et que le vote des agriculteurs (toujours très présents pour exercer leurs devoirs civiques), risque donc de peser très lourd dans la balance...

Editorial - Guy Laluc